

David IUND

Barème d'honoraires - <i>Offres De Vente</i>	
Prix	Valeur
< 50 001,00 €	5000 €
50 001,00 - 70 000,00 €	10 %
70 001,00 - 90 000,00 €	9 %
90 001,00 - 100 000,00 €	8 %
100 001,00 - 150 000,00 €	5 %
150 001,00 - 200 000,00 €	4.5 %
200 001,00 - 250 000,00 €	4.2 %
250 001,00 - 350 000,00 €	3.5 %
> 350 000,00 €	3 %

Il est précisé que le barème d'honoraires affiché ci-dessus mentionne les tarifs MAXIMUMS pratiqués en application de l'arrêté du 26 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière. En cas d'Inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs indiquées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consentie par le mandant.

Pour la vente :En cas d'inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Pour la location :Honoraires à la charge soit du locataire soit à la charge du propriétaire est égale à un mois de loyer hors charges.La somme peut être répartie à la moitié au propriétaire et l'autre moitié au propriétaire bailleur.

10 % HT du loyer triennal.